

Étude Emploi : l'explosion du Travail à temps partagé révélée par le Baromètre 2020 du Portail du temps partagé

Le Travail à temps partagé est-il le nouvel eldorado des petites et moyennes entreprises ? En tout cas, force est de constater que cette solution d'avenir se démocratise et s'installe durablement en France.

En effet, le Travail à temps partagé concerne désormais plus de 430 000 professionnels en France, dans de nombreux domaines : ressources humaines, commercial & marketing, finance & gestion, administratif...

Un engouement qui s'explique par la capacité de cette nouvelle façon de travailler à répondre aux défis économiques contemporains.

Désormais, les TPE et les PME ont besoin de souplesse pour être compétitives et s'adapter à un marché en constante évolution. En période de pics d'activités, nombreuses sont celles qui aimeraient recruter, lancer de nouveaux projets, faire appel à de nouvelles compétences... mais, faute de visibilité à moyen ou à long terme, elles préfèrent jouer la prudence.

En parallèle, les salariés sont à la recherche de la sécurité de l'emploi ainsi que d'un véritable épanouissement professionnel en effectuant des missions variées mais aussi en bénéficiant d'une reconnaissance de leurs expertises.

D'où le succès du Travail à temps partagé, une approche gagnant-gagnant qui dynamise considérablement le marché de l'emploi.

Le [Baromètre 2020](#), réalisé par le Portail du temps partagé, nous apprend notamment qu'il est plébiscité par 94% des professionnels qui l'utilisent !
Focus sur l'actualité très riche de ce nouveau mode de travail :



Le Travail à temps partagé : une solution gagnant-gagnant plébiscitée par tous

Comment recruter quand les entreprises, collectivités ou administrations, ont surtout besoin de collaborations ponctuelles ou partielles ? La complexité des démarches administratives et le poids des charges financières dissuadent d'embaucher, quitte à parfois laisser échapper des opportunités de développement.

Dans ce contexte, le Travail à temps partagé apparaît comme une véritable aubaine pour tous !

La 5ème édition du Baromètre, réalisée chaque année par le Portail du temps partagé et ses partenaires, montre un véritable engouement :

- Les entreprises apprécient sa **flexibilité** (28%), l'expertise plus pointue des collaborateurs (25%) et leur meilleure maîtrise des coûts (20%).
- Les professionnels (salariés et indépendants), essentiellement des cadres (66%) expérimentés (78% ont 40 ans et +), le plébiscitent pour ses **missions diversifiées** (35%), leur autonomie (26%) et le bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle (20%).



2020 confirme également certaines tendances déjà observées en 2019, comme le souligne David Bibard, le Directeur du Portail du temps partagé.

« Le Travail à temps partagé continue de se démocratiser et de se “banaliser”. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à y recourir. Nous constatons notamment chaque année une augmentation du taux des non-cadres : il atteint 34% cette année, contre 25% en 2019 et 11% en 2018. De plus, le recrutement à temps plein devient une tendance forte : 40% des employeurs y ont recours, comme l’année précédente, alors qu’ils n’étaient que 22% en 2018. »

Une nouvelle voie pour s’épanouir au travail

9 professionnels sur 10 (94%) sont satisfaits du Travail à temps partagé.

Peut-être parce qu’il est rarement subi ? En effet, plus d’1 professionnel sur 2 (54%) a choisi de l’expérimenter comme “une nouvelle façon de travailler”. 26% l’ont vu aussi comme “une opportunité” à saisir.

Dans tous les cas, après avoir testé le Travail à temps partagé, rares sont ceux qui reviennent en arrière. Ils sont plus de 73% à avoir plus d’un an d’ancienneté et près de **25% travaillent ainsi depuis plus de 6 ans.**

Pour en savoir plus : [Baromètre 2020 du Travail à temps partagé](#)

Save The Date : la 5ème édition des Trophées du Temps Partagé aura lieu le 28 mai 2020 à Paris

Pour la 5ème année consécutive, les professionnels du Travail à temps partagé seront rassemblés à Paris le 28 mai pour une journée exceptionnelle placée sous le signe des échanges et de la convivialité.

Les Trophées du Temps Partagé ont pour objectif de mettre en avant la richesse des acteurs du Travail à temps partagé, et de participer au développement de ce mode de travail adapté aux enjeux actuels.

Au programme :

14h30 - Ouverture des portes et **Networking** avec les acteurs du temps partagé.

Echanges avec les acteurs du temps partagé : Le Portail du temps partagé et son club d’Ambassadeurs, Essentiel Gestion, Groupe Finaxim, Talents Partagés... et bien d’autres encore !

16h00 - Un vivier d’informations sur le temps partagé

Table ronde “Le temps partagé et les nouvelles formes d’emploi”
Présentation du Baromètre du temps partagé 2020
Présentation du Livre Blanc 2019/2020 du Travail à temps partagé

17h00 - Remise des trophées

Témoignages et retours d'expériences : entreprises utilisatrices de professionnels à temps partagé, les plus belles initiatives de promotion du temps partagé ...

18h00 : Clôture autour d'un cocktail dînatoire

Pour participer, c'est par ici : [Les Trophées du Temps Partagé 2020](#)

À propos du Portail du temps partagé



David Bibard, contrôleur de gestion avec plus de 15 ans d'expérience, a créé en 2010 Essentiel Gestion, pour répondre aux besoins à temps partiel des entreprises en contrôle de gestion et financier.

Pour développer cette pratique du temps partagé et la rendre visible aux yeux du plus grand nombre, il commence par rédiger un blog puis, en 2013, il crée le Portail du temps partagé.

Accompagné dès les premiers jours par des partenaires emblématiques (la FNATTP, le Groupe Finaxim, DC Pilot, Le Groupe Référence, Essentiel Gestion, la FNGE, Bras Droit des Dirigeants et la SNGE), l'équipe du Portail du temps partagé concrétise de nombreux projets dont le Baromètre, le Livre Blanc, les Trophées, la Semaine Nationale, la Lettre du temps partagé et le Club des Ambassadeurs du Portail à temps partagé.

Pour en savoir plus

Site web : <http://www.le-portail-du-temps-partage.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Le-portail-du-temps-partag%C3%A9-446795078766182/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/le-portail-du-temps-partage>

Contact Presse

David BIBARD

E-mail : contact@le-portail-du-temps-partage.fr

Tel : 06 70 29 53 12